

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7797

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : SAMI ABDELLAH MAAREF

Date de naissance : 18.02.1960

Adresse : Casablanca

Tél. : 0522912622

Total des frais engagés :

800 DHS

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. FARAOUI Mohamec
Médecin Dentiste
Angle Bd Brahim Roudani et
Rue Annahas Errabahui Maârif
Tel 05 22 98 36 84 CASABLANCA

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : SATT Abdellah MAAREF Age :

Lien de parenté :

Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Soin dentaire 27 NOV. 2019

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à : Casablanca

Le : 22/11/2019

Signature de l'adhérent(e) :





RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
.....	INP : <input type="text"/>
.....	
.....	
.....	
.....	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

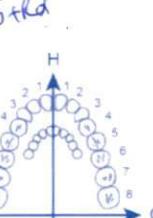
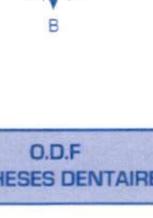
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : 019140112713
	1F	Rx	D6	
	+TR		D5	
	+ Rd		D2	
	+ Composite		D10	
	+ Rd		D2	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX D45
				MONTANTS DES SOINS 800,00 DH
				DEBUT D'EXECUTION 13/11/15
				D. FARAOUI Mohamed Medecin Dentiste Angle Bd Brahim Houdani et Rue Annahjas Ennabat Tél: 05 22 98 36 64 Fax: 05 22 98 36 64 D'EXECUTION Casablanca Maroc
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	G	00000000 35533411	00000000 11433553	
	B			
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Faraoui Mohamed

Médecin Dentiste

Spécialiste en orthopédie dento-faciale et orthodontie.

Spécialiste en implantologie orale et maxillo-faciale.

Diplômé en orthopédie dento-faciale et orthodontie de la Faculté de médecine de Bourgogne Dijon France.

Diplômé en implantologie orale et maxillo-faciale de la Faculté de médecine Paul Sabatier Toulouse France.

Casablanca, le 22-11-19.

Mr SANI Abdellmounâime

facture de soins

Montant: 800,00 DHS

(Huit cent dirhams)

Dr. FARAOUI Mohamed,
Médecin Dentiste
Angle Bd Brahim Roudani et
Rue Annahui Ennahui Maarif
Tél: 05 22 98 36 84 CASABLANCA



B-94 C26 G0

KODAK Dental Imaging Software V6, 12, 10, 0

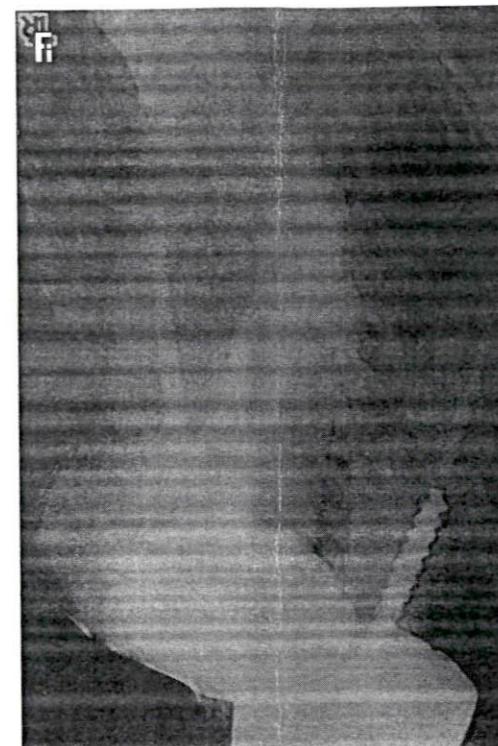
Dr. FARAOUI Mohame
Médecin Dentiste
Angle Bd Brahim Roudani et
Rue Annahas Ennahui Maârif
Tél 05 22 98 36 84 CASABLANCA



B-60 C42 G0

KODAK Dental Imaging Software V6, 12, 10, 0

Dr. FARAOUI Moham.
Médecin Dentiste
Angle Bd Brahim Roudani et
Rue Annahab Ennahui Maârit
Tél 05 22 98 36 84 CASABLANCA



B-125 C50 G0

KODAK Dental Imaging Software V6, 12, 10, 0

Dr. FARAOUI Mohame
Médecin Dentiste
Angie Bd Brahim Roudani et
Rue Annahas Ennahui Maârif
Tél 05 22 98 36 84 CASABLANC